

CONSEIL DE DISCIPLINE n° 01/24 du 05/01/2024

Le conseil de discipline qui s'est réuni le vendredi 05/01/2024 au sujet des cas de fraude de la session d'automne 2023-2024, a décidé les sanctions suivantes :

Noms et Prénoms	Filière/ Semestre	Type de fraude	Sanctions disciplinaires
RGUIG Oussama C.N.E : R130090863	SVI/ S3 Session normale	Possession de documents en relation avec la matière	<u>Avertissement et Annulation des notes de tous les modules de la session normale de la session d'automne 2023/2024 avec possibilité de rattrapage de tous les modules</u>

